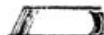


PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
"Travail - Démocratie - Paix

 DECRET n° 82/800 du 23/8/1982

Portant nomination de Monsieur ONDZIE Pierre
en qualité de Directeur Administratif et Finan-
cier au Centre National de la Statistique et des
Etudes Economiques.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u + la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u - la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'Article 47 de la Constitution ;

(/u - le Décret n°82/049 du 19 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

(/u - le Décret n°81/595 du 11/08/1981 portant attribution et
réorganisation du Ministère du Plan ;

(/u - le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u - le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u - le Rectificatif n°81/015 du 28 Janvier 1981 au Décret
80/644 susvisé ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er.- Monsieur ONDZIE Pierre comptable de Trésor est nommé Directeur
Administratif et Financier au Centre National de la Statistique et des Etudes
Economiques.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au
présent Décret.

.../...

- 2 -

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, 23 Août 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

Le Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Pierre NGOUSSA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Itihi Gasetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO-MATSIONA.-